

Construire le projet de territoire avec la population

SE LANÇER DANS LES MÉTHODES DE PARTICIPATION POUR ASSOCIER LES HABITANTS

En France, 71% des habitants déclarent vouloir être plus associés aux décisions les concernant directement (institut Harris Interactive, 2023).

La population exprime un désir croissant de démocratie et de participation, mais les élus manquent parfois d'outils techniques pour répondre à cette demande. Faire participer la population peut être un atout majeur dans l'acceptation des projets et permet de répondre au mieux aux problématiques des habitants. Plusieurs outils peuvent être mobilisés répondant à différents degrés de participation : de l'information à la co-construction, en passant par la concertation.

L'enjeu principal de cette démarche est d'assurer une participation transparente de la population tout en valorisant l'expertise locale des citoyens. En s'appuyant sur les connaissances et les expériences des habitants, les projets de territoire deviennent plus ancrés et mieux adaptés aux réalités locales. La participation active permet de

concevoir des solutions durables, efficaces et acceptées par ceux qui les utiliseront. Cela nécessite également de former les élus, afin qu'ils puissent mieux coopérer avec la population et faciliter un dialogue constructif autour des projets en cours ou à venir.

80% des participants à des jurys citoyens jugent que leur implication a renforcé la légitimité de la décision finale, un taux qui chute à 30% pour les dispositifs jugés « purement consultatifs » (OCDE, 2020).

Ainsi, l'engagement de la population dans la construction d'un projet de territoire n'est pas seulement une question de démocratie participative, mais aussi un levier essentiel pour l'action collective. En créant des espaces de dialogue et de collaboration, les citoyens prennent part activement à l'évolution de leur cadre de vie. Cela renforce le sentiment d'appartenance et de responsabilité, et permet de construire des projets plus cohérents, efficaces et durables, véritablement ancrés dans les besoins et les aspirations des habitants.



71%

**des habitants déclarent vouloir
être plus associés aux décisions
les concernant directement**
(institut Harris Interactive, 2023).



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

En France, la participation citoyenne dans la construction des projets de territoire est encadrée par plusieurs textes législatifs et réglementaires. La loi NOTRe (2015) renforce les compétences des collectivités locales en matière de développement territorial et les incite à associer les habitants à la définition des projets.

La loi de démocratie de proximité (2002) et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) encouragent la consultation, la concertation et la co-construction des projets. Les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) et les PCAET (Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux) intègrent également des démarches participatives, favorisant l'implication des citoyens dans les décisions publiques locales.



Illustration en actions

Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (13) – Programme « Eau des villes, eau des champs » : concertation citoyenne et mobilisation agricole

Lauréat de l'appel à projets « Eau et participation citoyenne » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le projet « Eau des villes, Eau des champs » a été mené par Arles Crau Camargue Montagnette en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le CPIE Rhône-Pays d'Arles et l'Association Syndicale Autorisée [ASA] de Haute-Crau.

Sur ce territoire, la nappe phréatique de la Crau, vitale pour l'eau potable, est directement utilisée pour l'irrigation agricole. Pour sensibiliser et associer les habitants à cet enjeu, le projet a expérimenté la mobilisation citoyenne dans 4 hameaux pilotes. Les citoyens participants

ont été impliqués dans des rencontres avec élus et agriculteurs, des sorties de terrain et des débats participatifs nourris par l'apport d'experts.

Cette démarche a permis une montée en compétence des citoyens sur les politiques de l'eau, l'élaboration d'un plan d'actions partagé et l'installation d'une dynamique de dialogue territorial entre tous les acteurs. ●

EN SAVOIR + sur cette action

Tapez « Arles Crau Camargue Montagnette » dans la rubrique initiatives inspirantes de notre site

Découvrez d'autres retours d'expériences sur www.arbe-regionsud.org : rubrique « Initiatives inspirantes » en tapant : « Construire le projet de territoire »

Atelier de concertation
© Samantha KHALIZOFF (ARBE)



Commune de Venelles (13) — Mise en place d'une démarche de co-construction de l'Agenda 21 avec les habitants



À Venelles, la commune a lancé en 2021 une démarche ambitieuse baptisée Venelles en Transitions, visant à construire son Agenda 2030 autour du développement durable et de la participation citoyenne. Pendant un an, habitants et élus ont co-construit ce projet de territoire à travers enquêtes, ateliers et échanges sur des thèmes variés comme la mobilité ou l'énergie. Structuré en défis et actions concrètes, l'agenda s'appuie sur une gouvernance partagée incluant un comité de pilotage réunissant élus et citoyens tirés au sort.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique locale déjà forte autour de l'engagement associatif, de la culture et de la participation. Elle a permis de faire évoluer les méthodes de travail des services municipaux vers plus de transversalité. L'expérience souligne aussi l'importance d'aller vers les publics peu mobilisés, notamment les jeunes, et de proposer des formats variés pour susciter l'intérêt au-delà des seuls convaincus du développement durable. ●

EN SAVOIR + sur cette action

Tapez « Venelles » dans la rubrique initiatives inspirantes de notre site



Communauté de Communes de Serre-Ponçon (05) — Éco-responsabilité des commerçants et mobilisation citoyenne



La Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP), regroupant 17 communes et 17 000 habitants, a lancé une démarche innovante pour co-construire son projet de territoire avec la participation active de ses citoyens. Ce processus a permis d'initier trois grands axes : un Plan de mobilité simplifié, un Schéma directeur de l'énergie et le PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).

La CCSP mise sur une communication positive, valorisante et incitative pour sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques et à la transition énergétique. Des événements comme le Challenge mobilité employeur et des ateliers participatifs ont été organisés pour dynamiser la population. Ce retour d'expérience met en lumière l'importance de la transparence, de la coopération citoyenne et de l'utilisation des arts pour impliquer chacun dans le changement, tout en soutenant des initiatives locales comme les Tiers-Lieux pour renforcer l'économie durable du territoire. ●



Pistes d'accompagnement

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Accompagnement méthodologique et opérationnel pour des démarches de concertation, de participation citoyenne et de co-construction (programmes Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville, Fabrique prospective, etc.).

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Appui dans le cadre de l'élaboration de projets intégrant de la concertation citoyenne autour des enjeux liés à l'eau.

DREAL / DDT(M)

Appui réglementaire et technique sur l'intégration de la concertation dans les documents de planification (SCOT, PLUi, PCAET), appui à l'animation territoriale.

Parcs Naturels Régionaux (PNR)

Expérience en démarches participatives à l'échelle locale : chartes de territoire, ateliers citoyens, médiation autour des enjeux environnementaux et patrimoniaux, etc.

Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

Appui méthodologique pour l'animation d'ateliers citoyens autour de projets urbains, d'aménagements publics et de paysages.

Agences d'urbanisme

Appui pour la concertation intégrée à la planification urbaine et territoriale (diagnostics partagés, ateliers participatifs etc.).

Associations spécialisées (CPIE, réseaux d'éducation populaire, etc.)

Accompagnement pour sensibiliser et impliquer les habitants via animations, démarches de concertation et mobilisation citoyenne.

Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)

Conseil méthodologique sur la mobilisation et la concertation, partage d'expériences et d'outils, sensibilisation des agents et élus.

Pistes de financements

Retrouvez les financements mobilisables sur notre site :



Outils et ressources

Consultez les outils et ressources spécifiques sur ce thème pour aller plus loin :



FICHE RÉALISÉE AVEC L'APPUI DES PARTENAIRES SUIVANTS :



PARTENAIRES TECHNIQUES :

